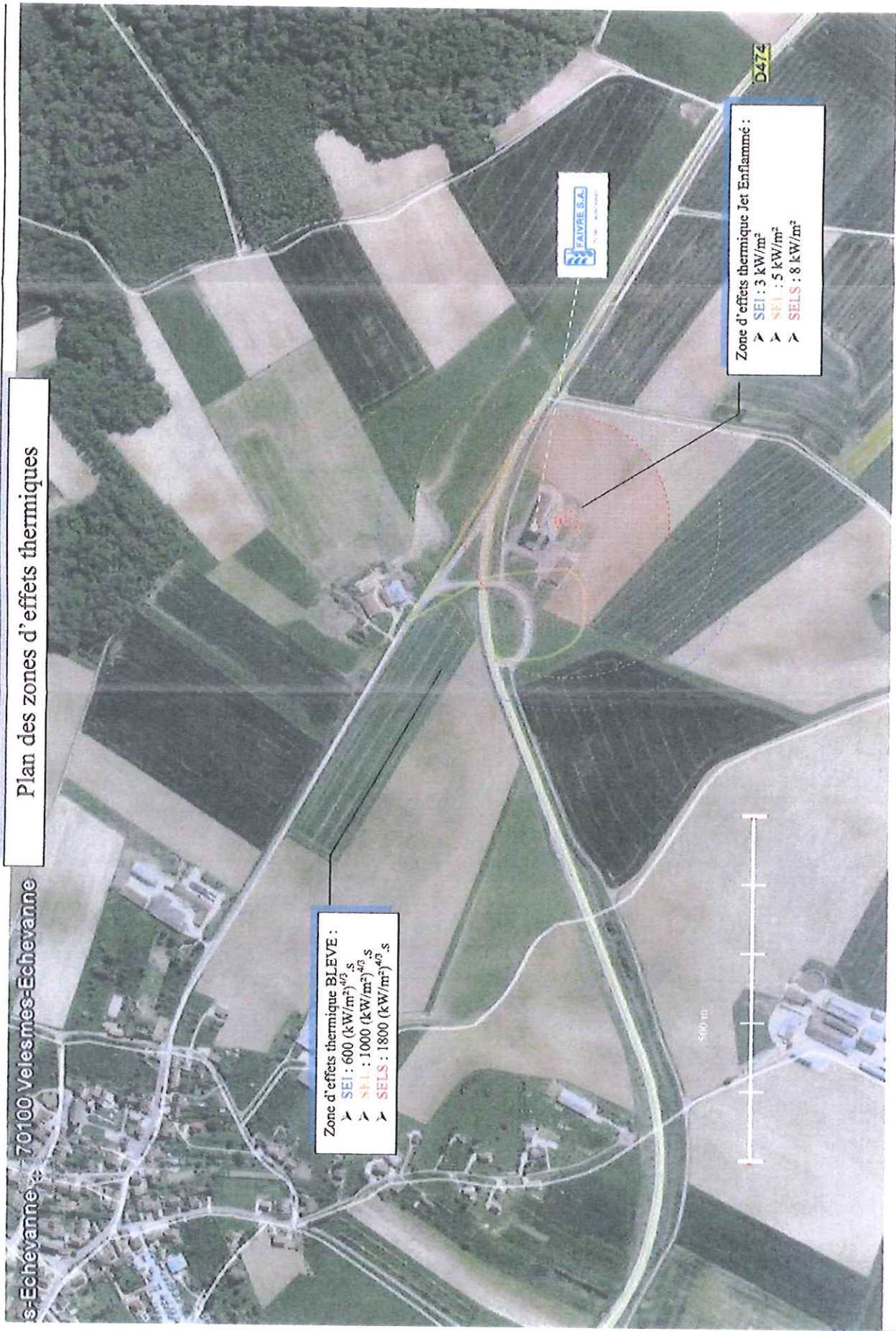


s-Echevanne 70100 Velesmes-Echevanne

Plan des zones d'effets thermiques



Zone d'effets thermique BLEVE :

- SEI : 600 (kW/m²)^{4/3}.s
- SEI : 1000 (kW/m²)^{4/3}.s
- SELS : 1800 (kW/m²)^{4/3}.s

Zone d'effets thermique Jet Enflammé :

- SEI : 3 kW/m²
- SEI : 5 kW/m²
- SELS : 8 kW/m²



Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 12 JUN 2013
Le Préfet
Laurent SIMPLICIEN
Laurent SIMPLICIEN

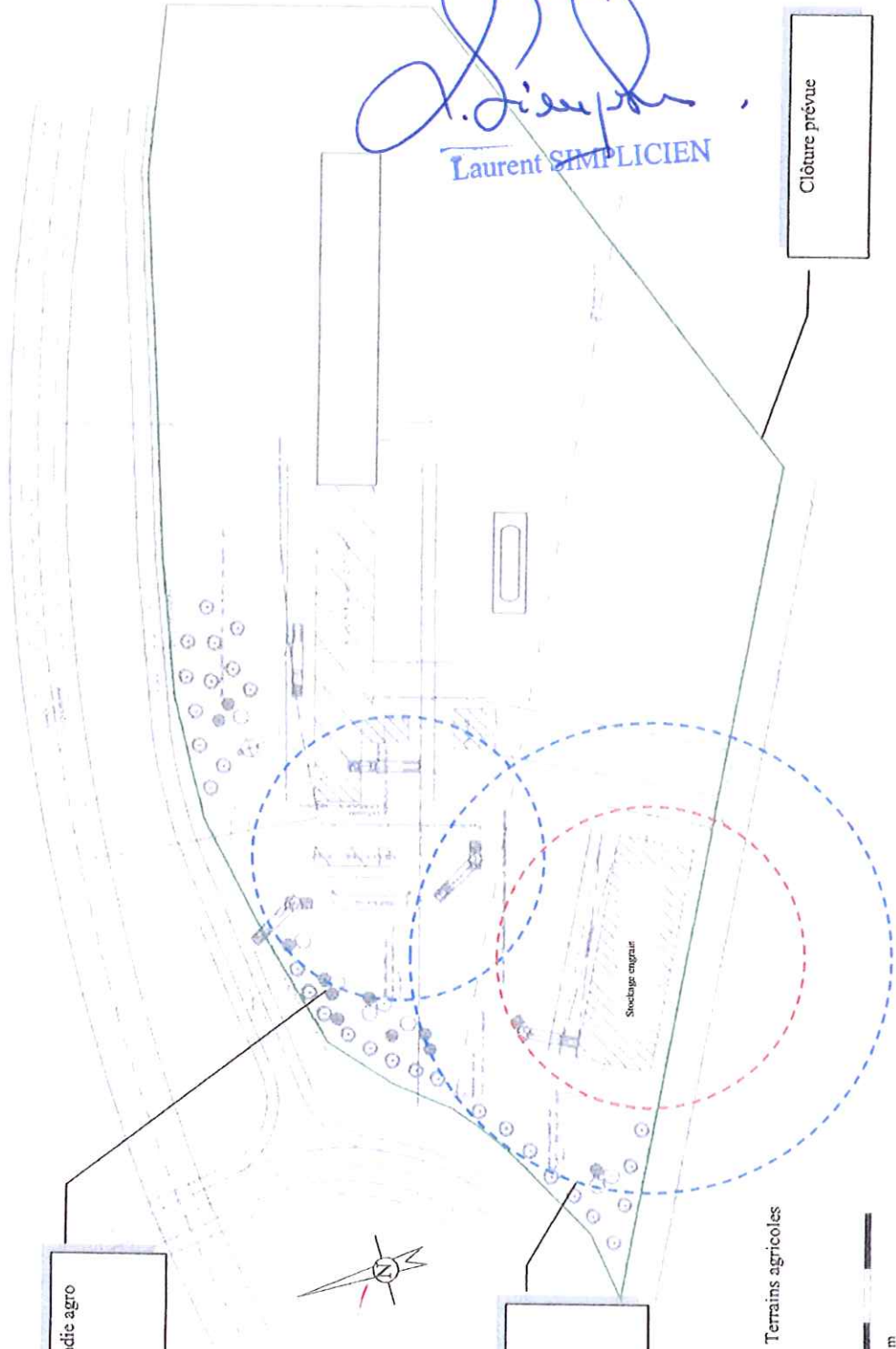
Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 12 JUIN 2013
Le Préfet,

Laurent Simplicien
Laurent SIMPLICIEN

Plan des zones d'effets Toxiques

Zone de risques d'intoxication incendie agro
pharmaceutiques :
➤ SEI : Courbe 50 m

Zone de risques d'intoxication
décomposition d'engrais :
➤ SEI : Z1
➤ SEL : Z2



Clôture prévue

Terrains agricoles



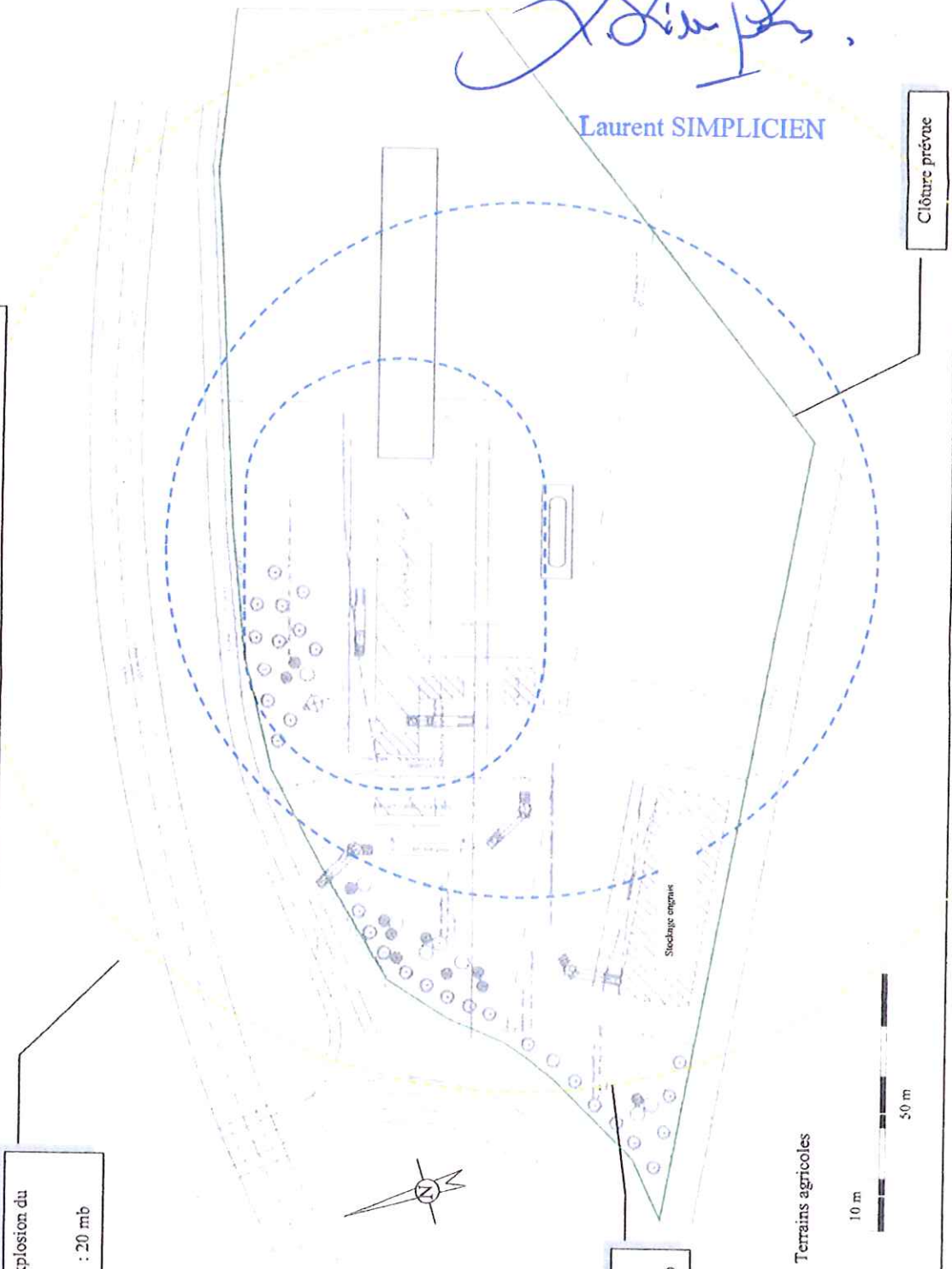
Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 12 JUN 2013
Le Préfet

(Signature)
Laurent SIMPLICIEN

Plan des zones de surpressions

Zone de surpressions explosion du
ciel des cellules :
➤ SEI : 50 mb
➤ : 20 mb

Zone de surpressions UVCE :
➤ SEI : 50 mb
➤ : 20 mb



Clôture prévue

Terrains agricoles

